Face au blocage des transhumants, le SOS du Réseau Billital Maroobé

L'appel à l'action des Organisations pastorales

L'étau se resserre sur les éleveurs et leurs animaux dans les zones d'affluence et de concentration des troupeaux qui ont convergé vers des zones urbaines, périurbaines et des sous-espaces transfrontaliers stratégiques bénéficiant d'un niveau de sécurité relativement satisfaisant

Justification et démarche méthodologique d'élaboration de la note de plaidoyer

La présente note présente points saillants des données collectées grâce au dispositif d'informations qui a été mis en place par le Réseau Billital Maroobè et ses OP membres au Mali (région de Gao), Niger (régions de Tillabéry, Tahoua, Dosso et Maradi) et Nigeria (Etats de Katsina, Kebbi et Sokoto), avec l'appui technique de l'Organisation Internationale pour les Migrations.

Tel que conçu, le dispositif d'informations a permis de recueillir des données sur les mouvements soudains ou inhabituels du bétail et des éleveurs, afin de prévenir les conflits liés au déplacement des animaux, mais aussi d'informer les différents acteurs sur les conflits en cours en vue de favoriser leur résolution et de sensibiliser les décideurs sur la situation des éleveurs.

La compilation et l'analyse des données collectées ont permis de quantifier le nombre d'éleveurs et les effectifs du cheptel actuellement bloqués aux frontières, mais aussi d'identifier les solutions potentielles aptes à prévenir les conflits avec les communautés hôtes ou à résoudre les conflits existants, tout en veillant à consolider la résilience des groupes d'acteurs concernés.

La démarche méthodologique développée conjointement par le RBM et l'OIM a été mise en œuvre en quatre étapes successives, à savoir : (i) la tenue de tables rondes à Maradi, Tillabery, Dosso et Tahoua rassemblant toutes les parties prenantes des espaces transfrontaliers concernés ; (ii) la réalisation, dans chaque sous-espace, d'une évaluation locale par des enquêteurs formés à cet effet ; (iii) la restitution des résultats de l'évaluation aux acteurs locaux ; et (iv) la consolidation et la synthèse des résultats consignés dans cette note.

Quels sont les facteurs à l'origine de la situation de blocage des éleveurs transhumants et de leurs animaux ?

La situation de blocage des troupeaux transhumants révèle une forte restriction de la mobilité du bétail qui ne peut pas accéder à ses espaces habituels de repli. Pour l'essentiel, les facteurs qui entravent les déplacements des animaux sont les suivants :

- ☞ Difficulté à contourner des espaces qui sont occupés ou contrôlés par des groupes armés pour atteindre les zones de destination des transhumants ;

- ☞ Respect des consignes interdisant l'entrée du bétail dans des « zones d'intérêt militaire » qui ont été créées par les pouvoirs publics principalement dans les territoires pastoraux et agropastoraux ;

- ☞ Fermeture temporaire des frontières de certains pays d'accueil des transhumants transfrontaliers, par suite de l'application des mesures publiques de lutte contre la propagation de la COVID-19 ;

- ☞ Cantonnement des troupeaux pour éviter d'empiéter sur les cultures dont le calendrier est, de plus en plus, perturbé par les effets des changements climatiques (prolongation de la saison pluvieuse jusqu'en fin septembre).

- ☞ La concentration des troupeaux des PDI chassés par les groupes armés radicaux de leurs zones traditionnelles.

Combien et où sont localisés ses éleveurs et leurs animaux ?

La méthodologie développée permet de quantifier les éleveurs et les animaux impliqués dans les différents types de mouvements de transhumance (habituels, soudains ou inhabituels), en mettant l'accent sur les stocks et les flux. Compte tenu des aléas inhérents à la mobilité du bétail, des concertations complémentaires sont organisées avec les services techniques déconcentrés, en vue de minimiser ou réduire la marge d'erreurs dans les comptages des animaux.

Les données collectées révèlent que :

- Dans le sous-espace situé entre Dosso (Niger) et l'Etat de Kebbi (Nigeria), environ **791 316 animaux (bovins, ovins, caprins et camelins)** et **20 271 éleveurs sont concentrés**. 24% des transhumants bloqués ont évoqué des raisons liées à l'insécurité (itinéraire dangereux) ;

- Dans le sous-espace compris entre la région de Maradi (Niger) et l'Etat de Katsina (Nigeria), au total**, 286 219 animaux (bovins, ovins, caprins et camelins**) et **15 888 éleveurs** sont concentrés. **61% des éleveurs** ont interrompu leurs déplacements pour éviter les conflits et échapper à la violence perpétrée par les groupes armés terroristes et les bandits ;

- Dans le sous-espace s'étendant entre la région de Tahoua (Niger) et l'Etat de Sokoto (Nigeria), **178 000 animaux** et **21 000 éleveurs** sont stationnés**. 98% des transhumants** concernés considèrent que l'insécurité est la principale cause de leur situation actuelle ;

- Dans la zone des trois frontières (Gao, Sahel burkinabè et Tillabéry), **133 529 animaux (bovins, ovins, caprins et camelins) et 5 681 éleveurs sont bloqués. 67%** des éleveurs concernés estiment que l'insécurité est le principal motif de blocage de la transhumance.

En somme, l'on recense actuellement **62 840 éleveurs** (chefs de ménages) et plus de **1 389 064 animaux** (bovins, ovins, caprins) qui sont dans une situation difficile à laquelle il conviendrait de remédier. A cet effet, les parties prenantes s'accordent à mettre l'accent sur **la fourniture d'un soutien humanitaire (assistance alimentaire humaine et animale**) couplée avec des actions de **négociation/médiation** menées sous l'égide des autorités locales, en vue de favoriser une cohabitation pacifique entre les

transhumants bloqués et les communautés hôtes.

Pour l'essentiel, les zones ciblées sont majoritairement concentrées au Niger et couvrent les secteurs suivants :**Tillaberi/parc, Amaressingue et Dolbel, Nord Tillaberi, Nord Dosso, Ouest Tahoua, Nord Tahoua, Tahoua, Agadez, Maradi, Nord Doutchi, Loga , Zone pastorale dans la région de Maradi, Bermo, Gadabedji, Ingal, Abalak ;**

Il s'y ajoute des espaces transfrontaliers qui sont identifiés par les OP membres du RBM, notamment :

- **Zone de Dori, au Burkina Faso ;**
- **Zone de Katsina, au Nigeria.**
- **Zones de Gao – Ansongo et Ménaka au Mali**.

Espace Dosso/Kébi

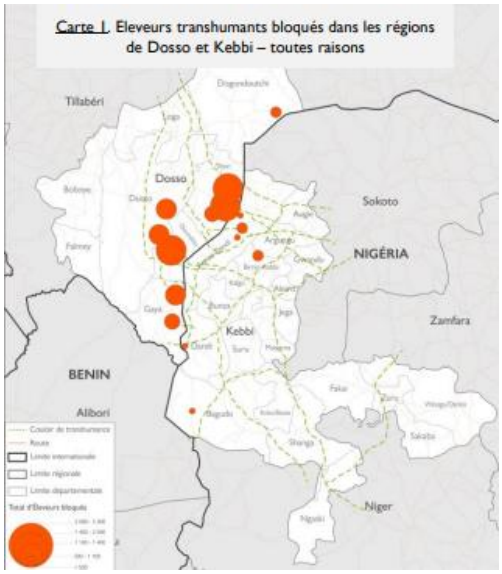

Espace Katsina/Maradi

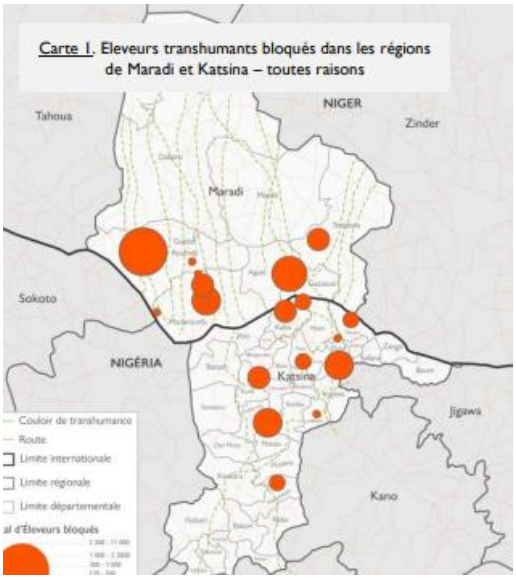

Espace Tahoua/Sokoto

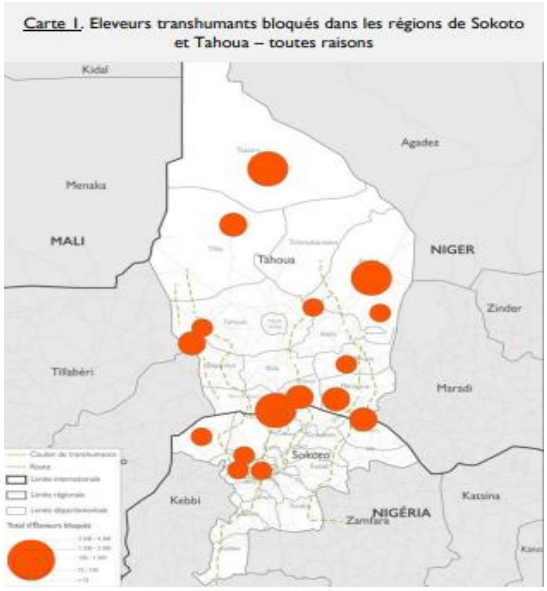

Espace (Gao, Sahel burkinabè et Tillabéry)

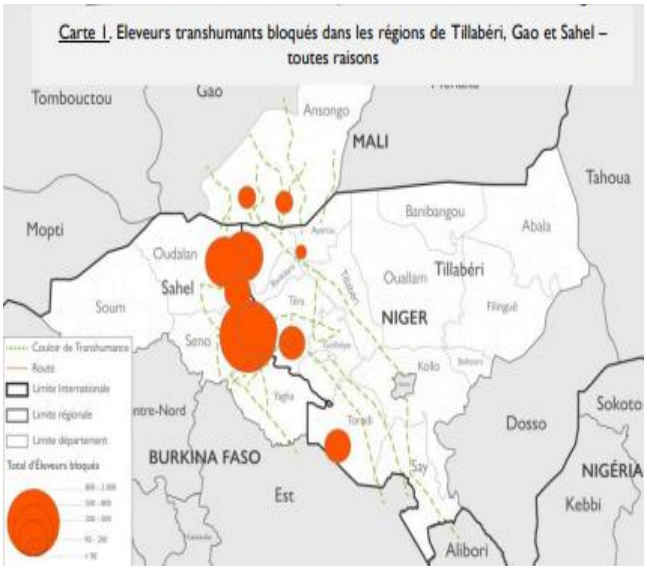

Quelles sont les conséquences découlant du blocage des transhumants ?

Le blocage des pasteurs transhumants entraîne une concentration des animaux au niveau de certaines zones périurbaines et urbaines, ainsi que dans plusieurs espaces transfrontaliers ; ce qui conduit à une augmentation considérable de la pression exercée sur les ressources pastorales localement disponibles et à une montée des tensions liées à l'accès à ces ressources. Les difficultés communes repérées dans les zones de concentration des animaux boqués concernent : (i) la surexploitation des ressources naturelles (en l'occurrence des ressources en eau) qui sont largement insuffisantes pour satisfaire les besoins de l'ensemble des animaux présents ; (ii) l'exposition plus forte des animaux aux maladies à cause de la promiscuité ; (iii) les pertes d'animaux enregistrés dans les troupeaux transhumants ; et (iv) les difficultés d'accès des éleveurs à la nourriture, aux soins de santé, et aux écoles.

Quelles réponses appropriées souhaitées ?

Les plans d'actions des dispositifs institutionnels de gestion de la transhumance qui sont en cours de finalisation prennent en compte, de manière satisfaisante, les besoins structurants à moyen et long termes. Toutefois, ces instruments accordent un intérêt limité à la prise en charge des besoins d'urgence qui revêtent une grande vacuité dans les zones d'accueil des transhumants bloqués. Il s'y ajoute que ces zones risquent d'accueillir un afflux de nouveaux éleveurs transhumants, en lien avec la configuration de la présente campagne agricole et pastorale d'une part, et la trajectoire que pourrait suivre l'insécurité d'autre part.

Conscients des risques que pourrait entraîner la détérioration de la situation dans les zones d'accueil des transhumants bloqués (incidences négatives sur la résilience des communautés concernées et la

cohésion sociale), le RBM et ses organisations membres lancent un vibrant appel en faveur de la mobilisation d'une assistance alimentaire au profit des éleveurs bloqués et de leurs animaux. A cet effet, ils exhortent les partenaires techniques et financiers à s'engager :

- Organiser des missions conjointes dans les zones concernées, en vue d'évaluer de manière précise les besoins en matière d'assistance humanitaire ;

- Fournir des paquets d'appuis intégrés (comprenant une assistance alimentaire humaine et animale), en calibrant le volume des appuis en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires (éleveurs transhumants, communautés hôtes) ;

- Prévoir la réalisation de points d'eau notamment des Adductions d'eau solaires, dans ces nouvelles zones de fortes concentrations animales et humaines pour d'une part prévenir les conflits liés à la surexploitation des sources en eau encore disponibles et d'autre part créer des espaces de dialogue autour de thématiques prioritaires ;

- Appuyer les dispositifs publics et privés de santé animale, afin qu'ils puissent assurer la vaccination des animaux et mettre en place un système de surveillance épidémiologique ;

- Soutenir les initiatives visant à accompagner les éleveurs dans l'obtention des pièces d'identité et du Certificat international de transhumance ;

- Appuyer les efforts de négociation menées sous l'égide des autorités locales en faveur de la prolongation de la durée de séjour des transhumants dans les zones où cela s'avère à la fois nécessaire et possible ;

- Établir un mécanisme de communication entre les autorités locales dans les différents sous-espaces d'accueil des transhumants bloqués, en vue de favoriser la mise en commun des expériences et les échanges sur les bonnes pratiques promues.

- Faciliter la concertation inter État pour prendre en charge les préoccupations transfrontalières.